MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : SERPNFR53EAU547882 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Cadre réservé à l'administration

Type de contrat : Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SERPN (A) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque (B) à débiter votre compte conformément aux instructions du SERPN.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU CREANCIER (A)	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
Nom : SERPN Adresse : ZA Thuit-Anger – 62, Voie Romaine Code postal : 27370 Ville : Le Thuit-Anger Pays : FRANCE	**FR 53 EAU 547882**

N° Installation :

Nombre de personnes au foyer : ....

Type de paiement: Paiement récurrent/répétitif
La fréquence des prélèvements souhaitée est : ☐ **semestrielle** ☐ **mensuelle** *(Cocher la case souhaitée)*

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom : ....

Courriel : ....Tél :...

Adresse ....

Code postal : .... Ville : .... Pays : ....

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

(B) Nom et adresse de votre banque ou CCP où se feront les prélèvements : ....

....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier du SERPN et l'accepter sans aucune réserve.

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom, prénom du débiteur : ....

.. ..

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le SERPN. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le SERPN.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.